

Appel à candidatures d'experts Compétences recherchées

Intitulé du CES : « Évaluation des risques liés aux agents physiques et aux nouvelles technologies » (AP)

En raison de l'étendue et de la diversité du domaine d'expertise du CES « Évaluation des risques liés aux agents physiques et nouvelles technologies », les candidats portent à la fois un intérêt particulier aux questions de santé publique (santé environnementale et santé au travail) et disposent d'une ou plusieurs compétences spécifiques, par exemple en médecine, en biologie, en physique, en évaluation des risques ou en sciences humaines et sociales (*cf.* ci-dessous).

Il est souhaitable que les candidats s'intéressent aux questions soulevées par les développements technologiques et/ou risques émergents associés, ainsi qu'aux évolutions sociales et environnementales ; également qu'ils soient prêts à s'investir sur l'ensemble des sujets traités par le CES, y compris lorsque ceux-ci ne relèvent pas exclusivement de leur(s) domaine(s) de compétence(s).

■ **Compétences en santé et en sciences du vivant :**

- Santé publique
- Santé environnement
- Santé au travail
- Sécurité sanitaire

et plus spécifiquement :

- Biophysique, radiobiologie, bioélectromagnétisme
- Chronobiologie
- Épidémiologie descriptive et analytique
- Médecine, en particulier médecine interne, pédiatrie, neurologie, ophtalmologie, ORL, psychiatrie, dermatologie, oncologie, etc.
- Médecine du travail
- Neurosciences, sciences cognitives
- Psychologie et santé mentale
- Physiologie humaine
- Toxicologie, génotoxicologie
- Ecotoxicologie
- Biologie cellulaire et moléculaire

■ **Compétences en physique et sciences de l'environnement :**

- Bruit et ondes acoustiques
- Vibrations
- Nanomatériaux
- Champs électromagnétiques (0 à 300 GHz)

- Rayonnements optiques : infrarouges, lumière visible et ultraviolets
- Métrologie, expologie (caractérisation et modélisation des expositions)
- Écologie des écosystèmes, écologie urbaine, sciences de l'environnement
- Météorologie, sciences du climat

■ **Compétences en sciences humaines et sociales :**

- Géographie, histoire et philosophie des sciences, épistémologie
- Sociologie des risques, des usages, des sciences et de l'innovation
- Psychologie du travail et ergonomie
- Sciences comportementales
- Sciences de l'information et de la communication

■ **Compétences en technologies :**

- Sciences et technologies du numérique
- Algorithmique, intelligence artificielle

■ **Compétences transversales :**

- Évaluation des risques sanitaires
- Transformations sociales et environnementales
- Énergie, climat ;
- Réglementation et normalisation
- Biostatistique, bioinformatique